



HALTE !
MARÉES VERTES

Faut en finir définitivement

le 09 décembre 2019

ETUDE DOSSIER FERME CORNILLET - HILLION
soumis à consultation du public du 13 novembre au 13 décembre 2019

LE DOSSIER COMPORTE DEUX ERREURS MANIFESTES

1- Le nombre de truies présentes sera au minimum de 283 et non 210

Parce que pour produire les 6500 porcelets post-sevrage il faut au minimum 283 truies.

En effet, avec 23 porcelets sevrés en moyenne par truie, pour produire 6500 porcelets (annoncés dans le dossier) il faut au minimum $6500 / 23 = 283$.

Au minimum car il y a forcément des pertes.

Nous tenons compte de 283 TRUIES présentes bien qu'en réalité ce sera près de 300 TRUIES présentes.

2- Le bilan agronomique ne tient pas compte de la fertilisation équilibrée, pourtant calculée dans le dossier : 7572 N

Or cette fertilisation équilibrée est la base du 5^{ème} Plan d'Action Directive Nitrates obligatoire pour tous les agriculteurs depuis 2015.

De plus, chez l'éleveur à façon, il n'y a pas d'étude de la fertilisation.

COMMENTAIRE :

En tenant compte de ces deux corrections, l'azote total produit par l'élevage sera :

| | | TOTAL Kg / N |
|-------------------------------|----------------------|--------------|
| TRUIES | 283x14,5(réf.corpen) | = 4103 |
| PORCELETS POSTSEVRAGE | 6500 x 0,39(dossier) | = 2535 |
| PORCS CHARCUTIERS PostSevr | 900 x 2,60(dossier) | = 2340 |
| PORCS CHARCUTIER PostSevr (2) | 3140x 2,76(dossier) | = 8666 |
| AZOTE TOTAL Déjections | | = 17644 |
| AZOTE Engrais acheté | | = 2883 |

De ces 17644 kg/N produits par l'élevage, il faut retirer 10200 kg/N exportés sur les fermes voisines et la COOPERL.

Il reste donc $17644 - 10200 = 7444$ kg/N épandus sur les cultures de l'exploitation, auxquels il faut ajouter 2883 kg/N d'engrais acheté.

Ce qui fait au total 7444 kg/N + 2883 kg/N = 10327 kg/N épandus sur les cultures.

BILAN AGRONOMIQUE ACTUEL :

| | | |
|----------------------------------|------------------|--|
| Total apports N sur cultures | 10327 kg/N | |
| Besoins fertilisation équilibrée | 7572 kg/N | |
| EXCEDENT AZOTE | 2755 kg/N | Soit à l'ha 2755 : 54 = 51 kg/N |
| EXCEDENT NITRATES | 2755 x 4 | Soit 11020 NO3 |
| | | Soit à l'ha 11020 : 54 = 204 kg NO3 |

CONCLUSION GENERALE

Avec cet excédent, le projet tel que soumis à consultation ne peut pas être accepté, d'autant que les rendements de 80 quintaux de blé et de 90 quintaux de maïs à l'ha ne sont pas crédibles.

Une analyse du PH, du taux d'humus et du phosphore des différentes parcelles doit être réalisée.

SOLUTION

Il faut

- Soit réduire le cheptel
- Soit élargir le plan d'épandage
- Soit remplacer le bâtiment caillebotis pour un bâtiment sur paille, d'autant que la paille produite sur l'exploitation est suffisante.

André POCHON